charge la décoration générale de la section française. La manutention des colis, qui présentera à Anvers des commodités particulières, sera laissée aux frais et à la responsabilité des exposants. Grâce à ces mesures et à d'autres qu'il paraît inutile de détailler, les emplacements pourront être loués aux exposants, à raison de 40 francs par mètre courant ou par mètre carré pour les emplacements isolés.

La partie du Palais dès à présent retenue par la France, et affectée à son exposition, constitue véritablement une place d'honneur, qui permettra à la section française de briller dans les meilleures conditions.

Il est très désirable que les producteurs français répondent par leur empressement aux mesures qui ont été prises dans leur intérêt, et aux sacrifices que le gouvernement espère obtenir pour eux du Parlement.

Toutes les communications, toutes les demandes de renseignements relatives à l'Exposition d'Anvers, doivent être adressées à M. Choquet, commissaire général de la République française à l'Exposition d'Anvers, 244, boulevard Saint-Germain.

La date extrême de l'envoi des demandes d'admission est fixée au 1er septembre 1884.

FAITS DIVERS

L'assassin Mielle. — Nous avons raconté hier dans quelles circonstances l'arrestation de Mielle a été opérée.

L'assassin a été interrogé le même jour par M. Kuehn, chef de la sûreté.

Il nie absolument être l'auteur de la mort de Lebon, et, à plus forte raison, avoir essayé de désarticuler le cadavre. Il se renferme dans un système de dénégation systématique de toutes les charges de l'accusation.

C'est ainsi qu'il nie avoir déjeuné avec Lebon, le 28 avril, jour du crime, avoir été se promener à Charenton et être revenu, toujours avec son ami, dans son logement de la rue de Lyon, où le crime s'est accompli à six heures du soir.

Quant à l'emploi de son temps depuis sa disparition jusqu'au moment de son arrestation, Mielle prétend avoir séjourné à Troyes, où il s'est encore placé comme garçon de café.

Mais il paraît certain qu'il s'est caché pendant quelque temps à Bar-sur-Aube, où on l'a reconnu à son signalement, et qu'il y était quelques jours avant de se placer comme garçon de ferme chez M. Noblot, d'où il est allé chez M. Thiehement.

A trois heures et demie, un fiacre s'arrêtait devant la porte de la Morgue. M. Kuehn en descendait le premier, puis Mielle, entre trois agents de la sûreté.

L'assassin a été conduit dans la salle des autopsies, où les fragments du corps du malheureux Lebon, conservés à grand'peine jusqu'à ce moment, avaient été rassemblés sur une table.

Les jambes seules qui, à cause de la nature de leur section, sont précieusement conservées pour l'instruction, manquaient au cadavre, qui ne présentait qu'un amas informe.

Le corps de Lebon est pourtant encore reconnaissable.

La confrontation a eu lieu en présence de MM. Boucher, procureur de la République; Lauth, juge d'instruction, assisté de son greffier; Caubet, chef de la police municipale; Caullier, chef des bureaux de la police municipale, Kuehn, chef de la sûreté; Leclair, officier de paix du 4e arrondissement, enfin du greffier de la Morgue.

M. Kuehn est entré, poussant brusquement devant lui le prisonnier, qui s'est trouvé soudain en présence des restes de Lebon.

Mielle s'est arrêté, a regardé sans émoi apparent, essuyant la sueur qui coulait à son front.

Après quelques instants de contemplation, répondant à une interrogation de M. Lauth, il a dit sans se troubler et d'une voix fort calme :

— Je ne sais pas ce que vous me voulez ; mais ce n'est pas moi qui ai arrangé ainsi cet homme.

Et quelque pressantes qu'aient été les questions du magistrat, le prisonnier ne s'est pas départi un seul instant de son calme, et de sa tranquillité.

On a dû le reconduire au dépôt

La mort de « Boit-Sec ». — Un cas de mort singulier vient de produire à Saint-Denis, montrant jusqu'à quel point peut pousser l'ivrognerie. Un individu, connu dans cette ville sous le sobriquet de *Boit-Sec*, travaillait depuis longtemps sur le port à décharger les bateaux de charbon ou les wagons. Hier, il était occupé à rouler dans la gare aux marchandises des barriques de vin d'Espagne. Boit-Sec roula une barrique dans un coin; avec un clou, il perça un trou dans la douve et, se couchant à terre, il se mit en position pour recevoir le filet de vin qui s'échappait de la barrique.

Combien de temps cela dura-t-il? C'est par hasard qu'un employé de la gare, en passant par là, vit cet homme étendu sans mouvement, baigné par le vin qui continuait à couler. L'ivrogne était mort en buvant. Le médecin de la gare constata le décès et la voiture de la Morgue transporta le cadavre. Boit-Sec se nommait François A.... né à Quimper. Il était âgé de quarante ans.

Une femme de 123 ans. — Le *Figaro* cite le cas d'une femme née le 16 mars 1761, âgée par conséquent de 123 ans et trois mois. Elle se nomme Marie Durand et habite la commune d'Auberives-en-Royans, dans le département de l'Isère.

Marie Durand, dit le correspondant du *Figaro*, loge aux frais de la commune, au rez-de-chaussée d'une maison d'aspect misérable, située dans une ruelle étroite. Ce logement — composé d'une unique pièce, très petite — mesure à peu près trois mètres de profondeur sur deux et demi de large. Le plancher de sapin est en pitoux était, les murs sont simplement blanchis à la chaux, le jour pénètre par une seule fenêtre, sans rideaux ; pour plafond (suivant l'usage du pays, chez les pauvres), une soupente de poutres, à moitié dégrossies, sur lesquelles des milliers d'araignées ont tissé leurs toiles. Défense d'y porter un balai téméraire : cela prend les mouches, vous dit on, et — comme les mouches abondent dans le Royans, comme elles piquent avec une ardeur toute méridionale — la saleté inhérente aux habitants aidant, l'araignée est considérée comme un bienfait de Dieu.

Le mobilier est misérable ; un vieux coffre, en bois de noyer ; à côté, un lit que recouvre une couverture de laine frippée ; au lieu de cheminée, un miniscule poêle de fonte ; deux chaises boiteuses ; quelques pauvres ustensiles de ménage ; des assiettes ébréchées. — C'est tout.

Marie Durand vit d'aumônes et de quelques pièces d'argent que lui laissent ses visiteurs : ridée comme une *coucourite* (sorte de poires brunes que l'on vend desséchées), ses mains, sa figure, son cou sont un ramassis de rigoles, grosses environ comme le tiers de l'épaisseur du petit doigt.

Sous la peau noirâtre, gourmeuse et parcheminée, on sent que la chair est absente : il ne reste que les os, les nerfs, les tendons. Vers les pommettes des joues, le visage présente de petites rougeurs sanguines, attestant un reste de vie. Chose curieuse sur cette face de morte, brille un regard plein de jeunesse !

La centenaire comprend peu le français et ne répond, pour ainsi dire, qu'à ceux qui lui parlent le patois du pays.

Sans être tombée tout à fait en enfance, sa mémoire, assez exacte pour les choses présentes, lui fait souvent défaut dès qu'elle parle du passé, (c'est cependant, le sujet de conversation qu'elle préfère). Elle dit avoir *changé de tête* plusieurs fois, ce qui lui a permis de devenir bien vieille ; elle ajoute qu'elle va, dans quelques jours, en changer encore. Elle redoute ce moment, parce que, chaque fois, cela lui donne de grandes souffrances.

Marie Durand se traite assez volontiers par les alcools : douée d'un excellent estomac, elle se régale du plat du pays ; le *mâte faim* (ce nom caractéristique représente une sorte de crêpe très épaisse, un amas de farine pressée qu'on fait sauter dans l'huile de noix. C'est indigeste en diable et ça pue l'huile rance...). Comme la plupart des paysans, elle fait fi de la viande et lui préfère les légumes, dont elle se nourrit exclusivement. Mais son régal, ce qui fait pétiller ses petits yeux, c'est un bon verre de vin, plutôt de cognac. Il y a deux ans, elle fut très malade. On attribue sa guérison à l'eau-de-vie qui lui fut alors, sur sa demande, administrée comme remède.

Dès quatre heures après-midi, Marie Durand se couche, après avoir absolument condamné sa porte. On s'attend à la trouver, un de ces jours, morte dans son lit.

10 000 poules en quarantaine. — L'un de nos derniers paquebots allant de Marseille à Barcelone avait à bord 10,000 poules venant d'Italie et expédiées en Espagne par une maison de notre ville. Comme les autorités espagnoles au moment du départ du paquebot n'avaient encore pris aucune mesure quarantenaire, on n'avait à bord que le grain nécessaire pour nourrir les poules 24 heures.

Mais une quarantaine de vingt jours ayant été imposée dans l'intervalle, voilà les 10.000 poules condamnées là-bas à un jeune prolongé qui va compromettre leur existence

L'expéditeur est parti immédiatement de Marseille pour Barcelone, afin de régler la situation alimentaire de ces dix mille volatiles et les empêcher de mourir de quarantaine.

VARIÉTÉS

FŒDORA LA NIHILISTE

Par A. de Lamothe

(Suite.)

Le visage du malheureux se couvrit d'une pâleur livide, ses mains se crispèrent, mais il ne poussa pas un cri, ne prononça pas une parole, et eut encore la force de suivre ses gardes d'un pas ferme.

Dix minutes après, le docteur arrivait au quai Anglais, Nadiége qui le guettait avec impatience vint au-devant de lui.

— *Condamné à mort*, fit-il.

— A-t il parlé?

— Non.

Son visage se rasséréna, et ce fut en souriant, comme elle avait l'habitude de sourire, qu'elle dit :

— Qu'on le pende vite alors, cela lui fermera la bouche et servira de leçon aux autres pour ne pas manquer leur coup.

Ce fut toute son oraison funèbre.

Devant Fœdora il ne fut question de rien; sir John voulait lui éviter les émotions, il fallait bien lui laisser le temps d'hériter.

— Vous voyez, dit-elle, docteur, je profite de la permission que vous me donnez, je fais mes malles

— L'égoïste, s'écria la Sibérienne devenue singulièrement gaie, elle va se promener à la campagne, se reposer sous les grands arbres, respirer l'air pur et elle me laisse à la ville braver le bruit, la poussière et la chaleur pour m'occuper de ses affaires et défendre ses intérêts.

— A quoi bon avoir des amis si ce n'est pour profiter de leur dévouement, répondit le docteur en puisant une prise de tabac parfumé, dans une tabatière ornée du portrait de l'Empereur qu'entourait un cercle de brillants.

Puis il ajouta :

— Quel jour partez-vous, charmante comtesse ?

— J'ai encore quelques signatures à donner demain, fit-elle d'un air boudeur, ces gens de loi n'en finissent pas. Dimanche je serai libre, mais mon amie est trop dévote pour oser manquer une messe, en sorte qu'il me sera impossible de partir avant mardi.

— Pourquoi pas lundi?

— Lundi! mais vous n'y pensez pas, docteur, c'est un jour qui porte malheur.

— J'avais ouï dire que le jour néfaste était le vendredi.

— Pour les Français, pas pour nous. Moi qui suis Russe, j'ai horreur du lundi; certes, je n'ai pas de préjugés et ne me soucie d'aucune religion, parce que je ne crois pas à toutes ces choses-là, mais le lundi, braver le lundi Oh! non, c'est plus fort que moi.

— Le duc de Richelieu s'évanouissait à l'odeur d'une rose, sourit agréablement le docteur, chacun dans le monde a ses petites faiblesses.

Ce ne fut que le lendemain que la belle libre-penseuse, la révolutionnaire aristocrate apprit la condamnation de Solovief. Elle ne s'en préoccupa pas autrement Que lui importait la mort de ce jeune homme, auquel personne ne s'intéressait, qui n'était pas à la mode, qu'il eut été de mauvais goût de plaindre ou d'admirer, et puis d'ailleurs cette sentence arrivait à un mauvais moment, Fœdora avait ses malles à finir, ses signatures à donner, ses visites d'adieu à recevoir. On ne peut pas tout faire à la fois.

— Jamais je ne serai prête pour mardi, répétait-elle à Nadiége, ce deuil complique tout, rien n'est plus difficile que de s'organiser quand on est condamné à porter le noir à la campagne; madame Jules, notre meilleure faiseuse, baisse horriblement, elle n'a plus d'idées, il faudra que je télégraphie à Paris; le chapeau que m'a envoyé Lodoïska me coiffe horriblement, je lui en ai commandé un autre; ses ouvrières y travailleront tout le dimanche, je l'ai exigé, je ne veux pas m'exposer à ce que... Paulovna, M. Oscar a-t-il envoyé mes gants?

Si Strella s'occupait de sa toilette, Nadiége, elle, ne se donnait pas de repos non plus. Ce n'est pas petite affaire que de retirer des papiers d'entre les mains des gens de loi, et cependant il fallait absolument que sa procuration fût en règle.

A quatre heures du soir, le dimanche, elle courait pour la dixième fois chez son notaire Tardigradief et son avoué Embrouilliotikoff, quand, sur la place du Sénat, elle rencontra Jules Brémond.

Depuis deux jours elle ne l'avait pas vu.

— C'est demain, lui dit-il, vendrez-vous?

— Où cela ?

— Au champ de manœuvre de Smolensky.

— Que faire ?

— C'est là qu'on le pend.

— Grand bien lui fasse, mais s'il n'a que moi pour le regarder il pourra...

— Moi qui n'ai jamais vu d'exécution d'...

— Excepté celle des otages, mon cher, interrompit Nadiége, vous l'oubliez.

— D'exécution de cette nature, j'entends, j'ai obtenu de Pankratief un laisser-passer, ce sera très curieux, et ma foi, puisque ce garçon n'a pas su nous servir, c'est bien le moins qu'il nous amuse.

— C'est un idiot, je l'avais prévenu; ils ont tous la manie du revolver, le voilà bien avancé et nous aussi.

— J'en viens, la potence est déjà dressée, avec une lorgnette de spectacle on verra très bien; Yvan Froloff l'a essayée devant moi.

— Qu'est-ce qu'Yvan Froloff?

— Le bourreau de Moscou, un assassin condamné à 16 ans de travaux forcés, puis gracié. Il ferait admirablement au théâtre, c'est un petit homme solide, trapu, portant toute sa barbe, en costume national, chemise rouge, pantalon de velours noir, grandes bottes, le caftan à l'épaule, tout à fait couleur locale, comme on disait dans le temps. John Edwards viendra aussi, il a obtenu de faire l'autopsie et des expériences, ce sera intéressant.

— Bien du plaisir, cher, moi j'ai autre chose à faire qu'à m'amuser, il faut que je relance Tardigradieff, un homme qui n'en finit à rien. Je me sauve, au revoir.

(*A suivre*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Léon XIII malade

Paris, 3 juillet.

Le bruit courait hier soir que le Pape Léon XIII était assez sérieusement malade, depuis trois jours, d'une bronchite.

Sa Sainteté aurait eu, la nuit dernière, un violent accès d'asthme.

Les fêtes de Belfort

Paris, 3 juillet.

Les autorités municipales de Belfort ont décidé d'adresser à M. Grévy une invitation à assister à l'inauguration qui aura lieu à Belfort le samedi 2 août, jour anniversaire de l'évacuation de la garnison allemande en 1873. Une invitation sera également adressée à MM. Ferry, Waldeck et à l'amiral Veyron.

La question des sucres

Paris, 3 juillet.

M. le président du conseil a reçu, hier matin, une délégation de fabricants de sucre de betterave.

De son côté, M. Méline a eu un long entretien avec M. Desprez.

L'honorable député du Pas-de-Calais a exposé au ministre de l'agriculture la nécessité d'assurer un traitement égal aux sucres coloniaux et aux sucres métropolitains, en établissant pour les premiers le principe d'une prime à la sortie qui ne pourrait pas s'élever au-dessus de 4 francs.

Le projet de l'établissement d'un impôt sur la betterave sera soutenu par M. Méline à la tribune de la Chambre.

M. Jules Ferry, opposé à cette prime, accepterait cependant une surtaxe temporaire.

Arrivée du capitaine Fournier.

Paris, 3 juillet.

On annonce que le capitaine-diplomate Fournier arrivera le 8 juillet prochain en France, porteur du fameux traité de Tien-tsin, sur lequel M. Ferry avait fait tant de bruit et que les Chinois viennent de déchirer à coups de fusil.

Nouvelle à sensation

Londres, 2 juillet.

L'agence *Exchange Telegraph Company*, annonce, sous toutes réserves, mais en ajoutant que la nouvelle vient d'une personne bien informée, qu'une correspondance diplomatique est échangée entre les gouvernements d'Angleterre et de France au sujet de la question de succession au trône de Hollande.

Il serait question de réunir de nouveau et définitivement la Hollande et la Belgique sous le sceptre de l'héritier au trône de Belgique, mais avec des Parlements et des administrations séparées. L'Allemagne se consolerait de cette combinaison par l'annexion du Luxembourg.

On ajoute que Lord Granville est favorable à ce projet qui pourrait avoir l'avantage de prévenir des complications futures, mais il n'est pas improbable que la France veuille s'en tenir aux conventions existantes qui lui permettraient de refuser de donner son consentement à l'annexion du Luxembourg par l'Allemagne.

Entrevue du Tsar et du prince impérial d'Allemagne

Berlin, 2 juillet

On annonce que le tsar et le prince impérial d'Allemagne auront une entrevue à l'occasion des manœuvres de la flotte allemande au château d'Alina près de Dantzig.

Lundi, 80 agents de la police secrète sont arrivés dans cette ville et 8, près de là, à Joppot.

Mort de Totleben

Berlin, 3 juillet.

On annonce la mort du général comte Totleben, héroïque défenseur de Sébastopol, décédé hier à Soden, station balnéaire près de Wiesbade.

La misère en Irlande.

Londres, 2 juillet.

De nouvelles *évictions* ont eu lieu hier en Irlande, à Sweedor, dans le comté de Donegal. On a chassé de leurs pauvres demeures de malheureux locataires qui n'avaient pas payé leurs loyers. L'exécution a commencé chez un vieillard presque moribond, qui ne parlait pas l'anglais; quatorze familles ont été ainsi expulsées et se trouvent actuellement sans domicile et sans pain.

La panique en Russie.

Londres, 2 juillet.

On télégraphie de Vienne au *Standard*, que de nombreux agents de police sont stationnés à Péterhof, où la famille impériale de Russie passe l'été. Les ponts conduisant au Palais, sont l'objet d'une surveillance particulière.

Journal officiel. — *Sommaire du 3 juillet.* — PARTIE OFFICIELLE. — Décrets : convoquant les électeurs des cantons de Charenton, Courbevoie, Neuilly et de Sceaux (Seine), à l'effet de nommer des conseillers d'arrondissement; — nommant le vice-président du conseil de préfecture de l'Aude pour l'année 1884; — nommant un trésorier payeur général; — nommant un receveur particulier des finances.

Documents du ministère de la guerre :

Décrets : portant promotions dans le cadre des vétérinaires militaires; — portant nominations dans le corps de santé de l'armée territoriale.

Décisions : portant mutations dans le service d'état-major, le corps du génie, le cadre des vétérinaires militaires et le service du recrutement; — portant mutation d'une brigade de gendarmerie.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

L'attitude de la Chine

Paris, 3 juillet.

Une note de l'Agence Havas dit que dans la matinée, M. Ferry a communiqué à ses collègues les dépêches qu'il avait reçues de Chine.

Le Tsong-ly-Amen ne désavoue pas l'action des troupes régulières à Long-Son. Il reconnaît que c'est par son ordre que l'armée chinoise est restée en possession de cette ville.

Le Ssong-Ly-Amen prétendrait, contrairement au texte formel de l'article 2 du traité de Tientsin, qui stipule le retrait immédiat des garnisons chinoises, que l'évacuation des places frontières était subordonnée à la signature du traité définitif.

Dans le réglement de la frontière enfin, il refuserait de reconnaître les stipulations intervenues entre Li-Hung-Chang et M. Fournier, lesquelles fixent du 6 au 26 juin l'évacuation de Lang-Son, Chatké, Caobang et Laokaï.

Cette nouvelle a produit sur les Chambres une très vive émotion.

On se demande où nous allons.

Conseil des ministres

Paris, 3 juillet.

Les ministres, réunis sous la présidence de M Ferry, se sont occupés du choléra.

La situation est stationnaire. On dément l'apparition du choléra à Paris. M. Blansubé posera prochainement une question au gouvernement afin d'établir que le choléra n'est pas venu par la *Sarthe* et le *Schamrock*.

S'occupant de la révision, le gouvernement a décidé de repousser l'amendement Floquet relatif au droit de dissolution. Si le Congrès ne se réunit pas, les Chambres se sépareront le 20 juillet.

En ce qui concerne la conférence, on assure que M. Ferry est très mécontent de l'attitude de M. Waddington. On parle même du rappel de ce dernier.

Le choléra

Paris, 3 juillet

Un arrêté du préfet de police ordonne que tous les voyageurs et les bagages provenant des régions où sévit le choléra subissent dans les gares, avant d'entrer à Paris, des mesures de désinfection.

Marseille, 8 heures du matin.

Trois décès cholériques ont été constatés depuis hier soir.

Une réunion a été tenue hier par les médecins et pharmaciens de Marseille. Le président a déclaré que la frayeur de la population n'est pas fondée. La mortalité ne dépasse pas le chiffre habituel pendant les fortes chaleurs

On croit que plusieurs décès sont attribués par erreur au choléra.

La municipalité a décidé de supprimer les illuminations du 14 juillet et d'employer l'argent à secourir les malheureux.

Toulon, 10 heures du matin.

La nuit a été meilleure. Il y a eu trois décès depuis hier soir.

Déposition de M. Maurel

Paris, 3 juillet.

M. Maurel, député du Var, vient d'arriver. Il a déclaré que le choléra avait été communiqué par les effets que transportait la *Sarthe*. Ces effets ont été donnés aux marins du *Montebello* qui sont allés loger dans l'intérieur de Toulon.

M. Maurel croit que les mesures actuelles seront suffisantes pour empêcher la progression du fléau. La moyenne de la mortalité, qui est de dix décès par jour, ne varie pas.

M. Blancsubé affirme également que le choléra est venu par la *Sarthe*,

Les sucres

Paris, 3 juillet.

Le gouvernement repoussa l'amendement des députés coloniaux; il soutiendra la proposition Villain.

Difficultés à la conférence

Paris, 3 juillet.

Les journaux anglais constatent que des difficultés ont surgi à la conférence. M. de Blignières a contesté l'exactitude du rapport anglais sur les finances égyptiennes.

Nouveaux massacres en Egypte

Londres, 3 juillet.

Le *Daily-News* a reçu une dépêche d'Assouan disant que 1,200 insurgés ont capturé Débbeh et massacré la garnison et les habitants. Le total des victimes est de 3,000.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 66e livraison (5 juillet 1884) TEXTE : Feu et flamme, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — La leçon du souvenir, par Claire Chemin. — La rage, par Maurice Daubin. — Mon ami et moi, par S. Blandy. — Petits jeux d'adresse, par Frédéric Dillaye.

DESSINS : Tofani, A. Ferdinandus, Coppin.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs une dépêche télégraphique adressée d'Alger à M. Huyon, pharmacien à Solesmes (Nord), l'heureux inventeur des Dragées Sainte-Lucie. Il s'agit d'une femme, âgée de 42 ans, malade depuis cinq mois d'une tumeur au foie, et abandonnée de tous les médecins.

« Alger, 22 déc. 1883, 4 h. soir.

» Huyon, Solesmes (Nord).

» Epouse va beaucoup mieux, douleurs entièrement disparues, sueurs moindres, ventre moins ballonné, appétit revient.

» Envoyez par poste 2 flacons Dragées Sainte-Lucie, à 1 fr. 50 et publiez ce résultat dans l'intérêt des malades. HENRY. »

COMMERCE

LAINES

Fourmies, le 2 juillet 1884.

Les quelques demandes de fils que nous signalions la semaine dernière n'ont pas été remplies, à cause des bas prix proposés ; par conséquent, pas d'affaires.

Assez bon courant de transactions en blousses, surtout dans les qualités propres et lisses, sans modification dans les prix.

Les façons conservent toujours leur bonne position.

Havre, le 30 juin 1884.

Revue du 15 au 30 juin 1884.

Importations : Buenos-Ayres, 209 balles par *Henri IV*; Montevideo, 259 b. id. ; Chili, 35 b., par *Tafna* et *Memphis* ; Pérou, 21 b., par *Memphis* ; Rio-Janeiro, 5 b., par *Ville de Victoria*. — Total : 529 balles.

Débouchés : 578 balles Buenos-Ayres en suint, 1,25 à 1,9 ; 30 b. Buenos-Ayres en suint expédition ; 188 b. Montevideo en suint, 1,20 à 1,75 ; 20 b. Chili en suint, expédition.

Stock au 30 juin 1884 : 5,190 b. Buenos Ayres ; 4,631 b. Montevideo. Total : 9,823 b. Plata. 102 balles Chili; 37 b. Pérou ; 9 b. Rio-Janeiro ; 353 b. Russie. Ensemble : 10,324 balles.

Importations de la quinzaine : 5,9 balles.

Débouchés de la quinzaine : Ventes 766 b. — Expéditions directes 50 b. — Total : 816 balles.

Stock ce jour : 10,334 balles, dont 9 833 balles Plata, contre 7,236 balles, dont 5,265 b. Plata, à pareille époque 1883.

Les transactions en laines de la Plata ont été plus importantes que pendant la première quinzaine du mois. — Par contre, les diverses provenances n'ont donné lieu à aucune affaire.

Les prix restent fermes.

Nos prochaines ventes s'ouvrent trois séances du 9 au 11 juillet. Il y sera présenté : 3,039 balles Buenos-Ayres, 1,194 balles Montevideo et 99 balles diverses, ensemble 4,332 balles.

Peaux de mouton. — Importations : 111 balles Pérou. — Débouchés nuls. — Stock : 265 balles Pérou, 5 balles Plata, et 280 cuirots Buenos-Ayres salés verts.

Cours des laines et peaux de moutons sur la place du Havre, au 30 juin (le kilogramme.)

Buenos-Ayres, en suint :

Classes du Havre	Qual. supér. très légère.	Bonne Qualité	Qualité inf. à moyenne
Mérinos	F. 2 10 à 2 25	1 80 à 1 95	1 50 à 1 65
1a	2 05 2 20	1 75 1 90	1 50 1 60
2a	2 05 2 15	1 70 1 85	1 45 1 60
3a	1 95 2 10	1 70 1 80	1 40 1 55
Agneaux	1 95 2 10	1 65 1 75	1 35 1 55
Ventres et morc.	1 10 1 45	» 90 1 30	» 70 1 15
Lino. et Crois.	» — » —	» — » —	» — » —

Monte-Video, Entre-Rios, B.-Orientale, et Rio Grande, en suint :

Mérinos	F. 2 35 à 2 45	2 05 à 2 15	1 80 à 1 95
1a	2 25 2 45	1 95 2 10	1 70 1 90
2a	2 15 2 35	1 90 2 05	1 65 1 80
3a	2 05 2 20	1 80 1 95	1 60 1 75
4a et 5a	1 60 2 —	1 30 1 70	1 10 1 50
Agneaux	1 80 1 95	1 60 1 70	1 35 1 50
Ventes et morc.	1 15 1 50	1 — 1 30	» 90 1 10

Diverses provenances.

		SUINT	LAVÉE
Pérou	F.	1 10 à 1 80	1 — à 2 75
Chili	fine	1 40 1 80	» — » —
	métis	1 20 1 60	» — » —
	commune	» 90 1 20	» — » —
	noire	» 75 1 60	» — » —
	Pelades Mérinos dite Métis	1 30 1 55	» — » —
		1 20 1 45	» — » —
	suint	1 40 2 10	» — » —
Russie	lavées à chaud	» — » —	2 — 5 25
	Donskoye lavée	» — » —	1 50 1 90
Espagne	fines légères	1 65 1 85	2 20 3 50
	lourdes	1 20 1 40	» — » —
	noires	1 — 1 10	» — » —
Portugal		» 50 1 20	» — » —

Peaux de moutons, en suint : (Cours nominaux).

	B.-AYRES.	M.-VIDEO
Mérinos	1 30 à 1 80	1 80 2 —
1a	1 25 1 70	1 70 2 —
2a	1 20 1 65	1 60 1 80
3a	1 15 1 50	1 40 1 70
4a et commune	» 70 1 30	» 80 1 40
Mi-Laine	1 20 1 50	1 40 1 70
Ras ne et m-rasons	» 60 1 30	» 70 1 40
Agneaux grands	1 25 1 60	1 30 1 80
» moyens	» 90 1 40	» 90 1 50
» petits et m.-nés	1 — 2 —	1 — 1 80

G. ASSELIN et A. DOUAY, courtiers.

COTONS

Le Havre, 1 juillet

Marché calme. Ventes 1,000 balles. On cote disponible et courant fr. 70 , s/août fr 71 25, s/sept. fr. 70 , s/octobre fr 72 25, s/nov. fr. 72 , s déc. fr. 71 90, s/janv. fr. 72 25, s/février fr. 72 50, s/mars fr. 72 75, s/avril fr. 73 , s/mai fr. 73 50 les 50 kil

Le Havre, 3 juillet

Ventes : 1.400 balles. Marché soutenu.

Liverpool, 3 juillet.

Ventes : 10,000 balles. Marché soutenu.

New-York, 3 juillet

Middling Upland, 10 1/8.

Recettes aux Etats-Unis : 1,000 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 1/8 Savannah, 11 1/8.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du jeudi 3 juillet 1884

	Cours précéd.	Cours du jour.
Huile de colza. — Tendance calme.		
Courant	67 —	68 75
Août	66 50	67 25
4 derniers	69 25	68 75
4 premiers	70 75	69 75
Huile de lin		
Courant	50 75	50 75
Août	51 —	51 —
4 derniers	52 25	52 —
4 premiers	52 50	52 50
Spiritueux. — Tendance ferme.		
Courant	44 —	44 50
Août	44 50	45 —
4 derniers	45 —	45 25
4 premiers	45 50	45 75

Stocks : 15,725.

Farines. — 9 marques. — Tendance ferme.		
Courant	47 75	47 80
Août	48 —	48 10
4 derniers	48 75	48 90
4 de novembre	49 25	49 25
Marque Corbeil	51 —	51 —

Circulation : 7[illegible],000

Blés. — Tendance indécise.

Courant	22 60	22 60
Août	22 80	22 80
4 derniers	23 75	23 50
4 de novembre	24 —	24 —

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 25	16 10
Août	16 50	16 25
4 derniers	17 —	16 [illegible]
4 de novembre	17 25	17 25

Temps : Chaud

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 2 juillet.

Colza. — Les vendeurs sont encore obligés de baisser leurs prix.

Le courant du mois se cède à 68 75.

Le livrable en août se traite à 67 50 et à 67 25.

On fait des 4 derniers mois à 69 25.

Les 4 premiers mois sont offerts à 70 50, avec de rares acheteurs à 70 25.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	68 75	4 derniers	69 25
Juillet	68 75	4 premiers	70 50
Août	67 50 67 25		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Lins. — Les prix sont faiblement tenus.

Disponible	50 75	4 derniers	52 25 51 75
Juillet	50 75	4 premiers	52 75 52 25
Août	51 25 50 75		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Alcools Les prix sont les mêmes qu'hier ; les affaires sont toujours très calmes.

Le courant du mois se traite à 44 fr.

Août demandé à 44 25, est tenu à 44 50.

Les 4 derniers mois sont offerts à 45 fr avec acheteurs à 44 75.

Les 4 premiers mois sont nominaux de 45 25 à 45 50.

Le stock a augmenté de 25 pipes.

On cote à l'hectolitre par 90 degrés :

Disponible		4 derniers	44 75 45
Juillet	44	4 premiers	45 25 45 50
Août	44 25 44 50		

Circulation : Pipes, 400 contre ... l'an.

Stock : 18,800 contre 18,350 en 1883.

Suifs, 2 juillet. — Suifs frais de Paris, 34 .. à ..

Bœuf Plata 88 — Suif en branches, ..

MARCHÉS DE LILLE

3 juillet	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT les 100 kil.	
	Cours du j.	C. pr.				
Colza	..	68	26 ..		20 ..	20 50
Epurée.	..	74			..	..
Œillette b g	..	..	26	29	18 ..	..
Lin de pays.	53 50	20	23		24 75	25 ..
Lin étranger	51 ..	49	22 .		22 50	23 50
Chanvre	..	15	17		17 ..	..
Cameline	..	16	14		17	18

Marché aux grains du 2 juillet

Quantité	72 sacs de 1 hect. de blé blanc	19 00 à ..
—	roux	..
Prix extrêmes du blé blanc		18 25 20 ..
—	roux	.. ..
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re qualité.		31

Les dix marchés réunis. — Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras :

Moyenne du jour : Blé blanc, 18 93; roux, 17 96.

Marché au bestiaux du 30 juinau 2 juillet

ESPÈCES d'animaux	PRIX DE REVIENT AU KILOG sur pied. 1re qualité	2e qualité	3e qualité	Poids moyen vif.
Bœufs	1.85	1.75	1 60	.
Vaches	1.75	1.65	1.55	..
Taureaux	1.70	1 60	1.50	..
Veaux	2...	1.05	1.65	..
Moutons	1 95	1.90	...	..
Porcs	1.45	1.40	1 35	..

Marché d'Hazebrouck du 30 juin.

Blé blanc	18 50 19 50	Beurre (2 kil).	6 40 6 60
Blé semence	.. .. ..	Beurre (1/2 k.)	1 60 1 65

Taxe du blé : 18 fr. 80 c.

Marché de Bourbourg du 1 juillet

	hect.	prix.		hect.	prix
Blé blanc	48	18 92	Pois jaunes	..	.. ..
Blé de semence	..	.. ..	Pois bleus	6	16 .
Blé roux	123	18 21	Fèves	15	17 22
Seigle	15	13 67	Graine de lin	..	.. ..
Escourgeon	..	.. ..	Cameline	..	.. ..
Avoine	60	10 67	Beurre en pièce	.	2 95
Pommes de terre	..	. .	Œufs	.	3 10

Marché de Steenvoorde du 28 juin

24h. de blé	18 75 à 19 50	5h pois	17 . à 17 50
9—de seigle	13 .. 14 ..	—colza	.. .. ..
14—de fèves	16 17 ..	—gr delin	.. .. ..
23—d'avoine	10 . 11 ..	—œillette	.. .. ..

Prix moyen de l'hectolitre de blé, 19 01 — Hausse, 11 c.

Taxe officielle du pain, 2 centimes le kilog.

163 blocs de beurre pesant 2,350 kil., les 2 kil. 5 70 à 6 80

314 kilg. — en pièces, le demi-kilog. 1 30 1 60

Œufs, les 26 ..... 1 90 2 50

Lin, la botte de 1 kil. 500 gr. 1 50 1 90

Houblons 1883, les 50 kilog 118 130

MARCHÉ D'ANVERS 2 juillet

Tous les prix s'entendent au kilos par 100 francs.

PETROLE RAFFINÉ (cote officielle)

	Cours précéd	Cours du jour
Disponible	18 25